

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2024

Le Conseil municipal de Beaufort s'est réuni en séance ordinaire, le 22 JANVIER 2024, sous la présidence de M. Christian FRISON-ROCHE, Maire.

DATE DE CONVOCATION : 15 janvier 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 16

PRESENTS : Mmes & MM. FRISON-ROCHE Christian, VIBERT Séverine (arrivée à 20h), MIRABAIL Jean-Pierre, MOLLIET Gisèle VIALLET Bruno, ROUX-NOUVEL Florence, MENOTTO Sylvain, PALLUEL-BLANC Célia, JOGUET Mathieu, CRESSENS Annick, VIARD-GAUDIN Eliette, BLANC Nicolas

ABSENTS REPRESENTES : M. DOIX Thierry par M. VIALLET Bruno
M. DUC-GONINAZ Guy par M. FRISON-ROCHE Christian
M. VINCENZI Walter par Mme ROUX-NOUVEL Florence

ABSENTE : Mme HORNECKER Justine

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme PALLUEL-BLANC Célia

Après approbation du procès-verbal de la séance précédente, le Conseil municipal passe à l'ordre du jour. Mme Eliette VIARD GAUDIN souhaite rappeler son observation lors de la validation des dates d'ouverture des remontées mécaniques pour l'été 2024, observation relative au fait que la télécabine du Bois ne fonctionne pas en été.

Monsieur le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour, ce qui est accepté, 4 sujets :

- Une demande de subvention au titre du PPT pour les travaux de l'alpage de Becra (modification de la délibération initiale)
- La validation du rythme scolaire
- Une demande de défrichement pour permettre la réalisation de plateformes de dépôt de matériaux à Marcôt
- Une délibération permettant de recruter des vacataires pour intervenir en remplacement dans les écoles de la Commune

➤ OFFICE DE TOURISME : VALIDATION DE LA DOTATION DE FONCTIONNEMENT 2024 ET APPROBATION DE L'AVENANT A LA CONVENTION A INTERVENIR AVEC L'OFFICE DE TOURISME

(M. Nicolas BLANC sort de la salle pour le vote)

Après avoir pris, lors de la séance du 18 décembre 2023, connaissance du bilan de l'Office de Tourisme pour 2023, le Conseil prend connaissance de la proposition budgétaire pour 2024 qui s'inscrit dans le cadre de la convention établie entre la Commune et l'Office de tourisme, convention relative aux objectifs et actions à mettre en œuvre par ce dernier.

Pour répondre aux objectifs fixés par la collectivité et assurer les missions qui en découlent en 2024, le Conseil municipal valide l'attribution d'une dotation d'un montant de 680 000 € (soit 10 000 € de plus qu'en 2023, augmentation permettant de prendre en charge 50% de l'augmentation de la masse salariale) et autorise Monsieur le Maire, à l'unanimité, à signer l'avenant à la convention correspondante. Il est précisé que la demande de l'office pour 2024 s'élevait à 701 800 €.

➤ GESTION DE LA ZONE DE LOISIRS DE MARCOT - CHOIX DU CANDIDAT

Pour donner suite à l'appel à candidature pour la gestion de la zone de loisirs de Marcôt (suite à l'arrêt d'activité de M Gabriel VIARD GAUDIN), un jury composé de 7 membres élus du Conseil municipal a auditionné, le 11 janvier dernier, les 5 candidats ayant remis une offre.

L'analyse de chacune des candidatures portant notamment sur la qualité du dossier fourni, l'expérience en restauration, le projet prévu et sa qualité paysagère, la connaissance du territoire et l'investissement financier prévu a permis au jury de départager les offres et de proposer au Conseil Municipal de retenir la candidature de Mesdames MEILLEUR Laurine et MEILLEUR Karine.

Le conseil, à l'unanimité, valide ce choix et autorise M le maire à signer la convention d'occupation de la zone correspondante établie pour une durée de 6 années, renouvelable.

➤ ENGAGEMENT DES CONSULTATIONS AVANT LE VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2024

Le Conseil autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à engager les consultations urgentes avant la validation des budgets primitifs 2024 prévu le 18 mars 2024, étant précisé qu'il sera rendu compte au Conseil municipal de l'avancement des différentes procédures.

➤ DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER

Le Conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption sur la vente de plusieurs biens situés à Arêches et à Beaufort.

➤ PROJET D'HABITAT INCLUSIF AU SEIN DU BATIMENT DE LA PHARMACIE - VALIDATION DU MONTAGE

Le Conseil municipal prend connaissance du projet d'habitat inclusif porté par la SEM 4V et relatif à la création de 11 logements (6 T3, 4 T2 et 1 T4) au sein du bâtiment de la pharmacie de Beaufort (à l'exclusion du Rez-de chaussée qui conserve son usage commercial). Ce projet sera soumis pour validation au Conseil d'administration de la SEM4V le 6/02/2024.

Le Conseil valide, à l'unanimité, le montage prévu à savoir l'établissement d'un Bail Emphytéotique Administratif à intervenir avec la SEM4V, étant précisé que le dossier de Permis de Construire pourrait être déposé en janvier 2025.

➤ VALIDATION DE L'APPEL A CANDIDATURE POUR LE BAIL EMPHYTEOTIQUE ADMINISTRATIF A ENGAGER POUR LA REHABILITATION DU BATIMENT DE LA POSTE D'ARECHES EN LOGEMENT SAISONNIER

Le Conseil prend connaissance du projet de cahier des charges pour l'établissement d'un Bail Emphytéotique Administratif permettant de trouver un ou plusieurs investisseurs en capacité et volonté de réhabiliter le bâtiment communal de l'ancienne poste d'Arêches en logements à destination des saisonniers, la surface du bâtiment étant de 248 m².

Les dossiers de candidature sont attendus pour fin avril 2024.

Le Conseil valide à l'unanimité le contenu de cette consultation qui fera l'objet d'une communication appropriée.

➤ ETABLISSEMENT DE SERVITUDES DE CAPTAGE D'EAU ET DE TREFONDS DE CANALISATION SUR PARCELLES COMMUNALES (SECTEUR LES CHAUX)

Le conseil valide à l'unanimité l'établissement d'une servitude de captage d'eau et de trefonds pour une canalisation au profit de l'indivision BLANC GONNET Hilaire étant précisé que cette source située sur une parcelle communale est partagée entre plusieurs utilisateurs du secteur et que la servitude sera établie dans le respect des droits de chaque utilisateur.

➤ DEMANDE D'OBTENTION DU LABEL BAS CARBONE (PLAN DU MONT, PLAN BACHAT, PERCHES, COL DU PRE ET MERAILLET)

Mme Gisèle MOLLIET, présidente de la Commission agriculture, forêt, environnement, présente le projet consistant à planter sur différents secteurs en forêt communale soumise 8 000 arbres avec l'appui financier de la Compagnie des Alpes et le soutien opérationnel de l'ONF et valide à l'unanimité la démarche engagée.

➤ DEMANDE DE DEFRICHEMENT POUR LE FONDS DE MARCOT

Le conseil sollicite une demande de défrichement sur le secteur de Marcot afin de créer 2 plateformes de dépôt de matériaux issus du curage du Doron, curage rendu nécessaire suite aux inondations de novembre et décembre 2023, la maîtrise d'ouvrage de ces travaux étant assurée par le SMBVA.

➤ DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU PLAN PASTORAL TERRITORIAL POUR LES TRAVAUX DE L'ALPAGE DE BECRA

Par délibération en date du 20 novembre 2023, le Conseil a sollicité au titre du PPT, une subvention pour des travaux à réaliser sur le captage d'eau de l'alpage de BECRA : au regard de l'intérêt de modifier le projet prévu et de son incidence sur le coût de l'opération, il est nécessaire de modifier la délibération en portant le montant des travaux à 25 000 €.

➤ VALIDATION DU RYTHME SCOLAIRE

Le Conseil sollicite à l'unanimité la reconduction de rythme scolaire actuel pour les écoles de la commune organisé sur 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi).

➤ RECOURS AUX VACATAIRES POUR LES ECOLES DE LA COMMUNE

Afin de compléter les équipes en charge des services périscolaires, en cas d'indisponibilité des agents, le conseil autorise le recours à des vacataires.

➤ COMPTE-RENDUS DES COMMISSIONS

- **Agriculture / forêt** : pour donner suite à la proposition du Département d'inscrire 2 secteurs de la commune en espace naturel sensible (Col du Pré et Col de la Bâthie) et après concertation avec les représentants de l'ACCA et de l'ONF, la commune a décidé de ne pas donner suite à la démarche, au regard des contraintes liées à ce classement.

La commission souhaite adresser ses remerciements à l'Office de tourisme pour avoir permis l'intervention de M Loïc PERRIAUD lors d'une conférence sur le sujet de la présence du loup

- **Culture / patrimoine** : les élus souhaitent remercier les 12 bénévoles de la médiathèque et bibliothèque de la commune pour leurs actions au service de la lecture publique, en complément de la salariée responsable du service : la fréquentation des structures est en augmentation et le bilan d'activité est satisfaisant.

➤ QUESTIONS DIVERSES

L'assemblée prend connaissance des informations suivantes :

- Bilan des demandes reçues au titre du dispositif « coupons d'activité », : la délibération sera prise par le CCAS en février 2024 et le versement interviendra après le vote des Budgets 2024,

- Information sur le dispositif « Village d'avenir : la commune de Beaufort a été sélectionnée, comme 13 autres Communes, dans le programme gouvernemental « Villages d'avenir », qui accompagne des Communes rurales de moins de 3 500 habitants et permet un appui allant de 12 à 18 mois dans la réalisation de projets de transition énergétique et numérique, de réhabilitation, de sécurité routière, de projet culturel ou touristique. Ce programme est piloté par l'Agence nationale des territoires et permet un appui en ingénierie. Un chef de projet pour la Savoie a été recruté par la préfecture et permettra d'aider les communes pour assurer la maîtrise d'œuvre dans la réalisation des projets. Une première réunion est prévue le 30 janvier 2024 à la Préfecture.

- évolution du glissement des îles : des travaux importants sont réalisés par le SMBVA qui assure la maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la compétence GEMAPI. Une étude relative à l'évolution du glissement, subventionnée à 80% par l'Etat, va être engagée prochainement avec l'appui financier du Conseil Départemental. Le recherche de nouvelles plages de dépôt (2 sites pressentis : la Tettaz et la plateforme vers Beaubois) est à la charge de la commune.

- Le BEA pour le Bâtiment situé à Dorinet sera signé dans le courant du premier trimestre 2024 entre la Commune et EDF Hydro Alpes, l'autorisation d'urbanisme étant en cours d'instruction,

- Un nouveau contrat en responsabilité civile a été signé auprès de GROUPAMA, suite à la dénonciation du contrat en cours par la compagnie VHB

- Evolution du réseau de chauffage : une réunion est prévue le 15 février 2024 avec l'intervention du cabinet EEPOS, en préalable aux décisions importantes à prendre s'agissant de la chaufferie et de son devenir,

- Calendrier de préparation des budgets 2024 : vote des budgets primitifs le 18 mars 2024 et validation du Programme Pluriannuel le 19 février 2024 suite aux présentations en commission finance par le service financier d'AGATE

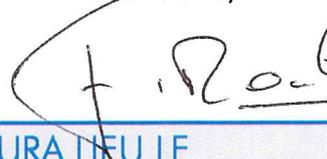
- Bilan provisoire de la station : le début de saison est très bon avec de belles semaines de vacances de Noël et de beaux week-end en janvier : le chiffre d'affaire de la SEMAB est en hausse par rapport à 2023

- Evènements de janvier 2024 (Grand parcours du CAF, Etape de la Pierre et rencontres culturelles des cinémas de montagne) : bilans satisfaisants

- Devenir des écoles : une réunion au sujet de la carte scolaire est prévue mardi 23 janvier en présence des élus, des enseignants et des représentants des parents d'élèves aux conseils d'écoles : l'inspection académique a confirmé récemment le maintien de 4 classes à Beaufort,

- Conseil départemental : une réception à l'Hôtel du Département est prévue le 1^{er} février 2024 pour recevoir les porteurs lauréats des projets citoyens,

Le Maire,

LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL AURA LIEU LE
LUNDI 19 FEVRIER 2024